



Les migrations dans le systeme des villes francaises de 1982 a 1990

Brigitte Baccaïni, Denise Pumain

► To cite this version:

Brigitte Baccaïni, Denise Pumain. Les migrations dans le systeme des villes francaises de 1982 a 1990. Population (French Edition), 1998, 53 (5), pp.947 - 977. 10.2307/1534831 . hal-01524141

HAL Id: hal-01524141

<https://hal.science/hal-01524141>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les migrations dans le système des villes françaises de 1982 à 1990

Brigitte Baccaïni, Denise Pumain

Citer ce document / Cite this document :

Baccaïni Brigitte, Pumain Denise. Les migrations dans le système des villes françaises de 1982 à 1990. In: Population, 53^e année, n°5, 1998. pp. 947-977;

http://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1998_num_53_5_6903

Document généré le 11/06/2016

Résumé

Baccaini (Brigitte), Pumain (Denise). - Les migrations dans le système des villes françaises de 1982 à 1990 L'analyse des flux migratoires de ville à ville montre d'étonnantes régularités, tant dans leur configuration géographique que dans leur composition sociale. Si les 1 10 grandes villes françaises ont échangé, entre 1982 et 1990, plus de 2 millions de migrants, une très faible partie de ces mouvements a eu un effet direct dans la variation quantitative de la population des villes, ces mouvements pouvant ainsi être considérés comme de simples mouvements de substitution. L'analyse des écarts, parfois subtils, entre les flux observés et ceux que prédisent les modèles agrégés (du type modèle gravitaire) permet cependant de mettre à jour les effets de ces migrations sur la croissance différentielle des villes et sur leur transformation sociale. Les villes de l'ouest et du sud apparaissent ainsi, pour la plupart, simultanément plus attractives et plus émettrices qu'on ne l'attendrait, alors que les villes du nord et les grandes métropoles sont au contraire moins attractives et moins émettrices que ne le prévoit un modèle gravitaire. À court terme, les migrations touchant les grande villes modifient peu leur structure sociale. L'analyse des écarts aux modèles gravitaires appliqués aux migrations des différents groupes socioprofessionnels permet de saisir plus finement l'inégal pouvoir attractif ou répulsif des villes vis-à-vis de ces diverses catégories.

Abstract

BACCARNi (Brigitte), Pumain (Denise). - Migrations in the French Urban System, 1982-1990 Analysis of inter-urban migration flows has identified remarkable stabilities in both geographical pattern and social composition. More than 2 million migrants moved between the 1 10 main French towns and cities in the period 1982-1990, but only a very small proportion of these movements had any direct effect on the quantitative changes in the population of these urban centres. They can therefore be considered as merely movements of substitution. However, by analyzing the sometimes very minor deviations between the flows actually observed and the flows predicted by the aggregate models (of the gravity model type), it is possible to measure the impact of these migrations on the differential growth and social transformation of the cities. From this it emerges that the cities of the west and the south are simultaneously more attractive and more propulsive than predicted by a gravity model. By contrast, the northern cities and metropolises, are less attractive and less propulsive. In the short-term, the migrations affecting the main urban centres have little impact on their social structure. Analysis of the deviations from the gravity models applied to the migrations of the different socio-occupational groups provides a more sensitive measure of the unequal attractive and propulsive power that the cities have for these categories.

Resumen

Baccaini (Brigitte), Pumain (Denise). - Las migraciones en el sistema de ciudades francesas de 1982 a 1990 El análisis de los flujos migratorios interurbanos muestra regularidades sorprendentes, tanto en su configuración geográfica como en su composición social. Aunque las 110 grandes ciudades francesas intercambiaron, entre 1982 y 1990, más de 2 millones de migrantes, estos movimientos fueron mayoritariamente movimientos de sustitución y su contribución neta a la población total de cada ciudad fue reducida. El análisis de las diferencias, en muchos casos sutiles, entre los flujos observados y los que predicen los modelos agregados (de tipo gravitatorio) permite actualizar los efectos de estas migraciones sobre el crecimiento diferencial de las ciudades y sobre su transformación social. La mayoría de ciudades del oeste y del sur atrae y expulsa simultáneamente más población de la prevista por el modelo gravitatorio. A corto plazo, las migraciones de las grandes ciudades tienen poca influencia sobre su estructura social. El análisis de las diferencias con los modelos gravitatorios aplicadas a las migraciones de distintos grupos socio-profesionales permite medir con mayor precisión el desigual poder de atracción y expulsión de las ciudades para cada categoría.

LES MIGRATIONS DANS LE SYSTÈME DES VILLES FRANÇAISES DE 1982 À 1990

Brigitte BACCAÏNI*, Denise PUMAIN**

Les recensements constituent, en France, la seule source permettant d'étudier à intervalles réguliers les flux migratoires à travers le territoire. Brigitte BACCAÏNI et Denise PUMAIN s'intéressent ici aux migrations échangées par les 110 plus grandes villes françaises entre elles, de 1982 à 1990. Si plus de deux millions de personnes ont changé de ville entre les deux recensements, les migrations en provenance et en direction des plus petites villes et des communes rurales ont été deux fois plus nombreuses, le bilan des grandes villes étant globalement déficitaire. Pour chacune, les migrations échangées avec toutes les autres s'équilibrent en grande partie, et ne contribuent que faiblement à l'évolution quantitative de sa population. L'analyse par catégorie socioprofessionnelle conduit à un résultat semblable, migrants et sédentaires de chaque ville ayant des profils assez proches.

Les quelque 110 unités urbaines de 50 000 habitants et plus que compte la France métropolitaine en 1990 totalisent la moitié de sa population⁽¹⁾. Dans cet ensemble, prendre la décision de migrer d'une ville à l'autre est un acte mûrement réfléchi, qu'un peu plus de deux millions d'individus ont accompli entre 1982 et 1990. On imaginerait volontiers que ces décisions, guidées d'abord par des considérations purement individuelles – nouvelle étape d'une carrière professionnelle, rapprochement d'un conjoint, migration de retraite... – se prennent en toute liberté dans l'espace offert par le réseau des villes, riche d'occasions multiples et diverses. Et pourtant, l'analyse des flux de migration entre villes montre de

* Institut national d'études démographiques, Paris.

** Université Paris I et Institut national d'études démographiques.

⁽¹⁾ Le concept d'unité urbaine, introduit lors du recensement de 1954, repose sur un critère de continuité de l'habitat et sur un critère statistique. Il recouvre les notions d'agglomération urbaine et de ville isolée. Une agglomération urbaine multicommunale est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend une agglomération de population de 2 000 habitants ou plus, la majeure partie de la population de chacune des communes devant résider dans l'agglomération de population. Une ville isolée est une commune d'au moins 2 000 habitants agglomérés, non incluse dans le périmètre d'une agglomération urbaine multicommunale. Les 110 unités urbaines de 50 000 habitants et plus sont toutes des agglomérations urbaines, associant donc une ville-centre et des communes de banlieue.

telles régularités, tant dans leur configuration géographique que dans leur composition sociale, qu'elle oblige à reconsidérer le caractère apparemment non contraint du déplacement individuel. Les modèles qui cherchent à expliquer la décision individuelle de migrer sous-estiment souvent la « contrainte » que représente le « champ de mobilité potentielle » défini par le réseau des villes sur les mouvements réels des migrants.

Si les échanges migratoires, une fois agrégés, paraissent ainsi déterminés par la configuration préexistante des populations urbaines à laquelle ils se conforment dans leur grande masse, ils n'en contribuent pas moins à la faire évoluer par leurs effets différentiels sur la croissance et la transformation sociale des villes. Les écarts, parfois subtils, entre les flux observés et ceux que prédisent les modèles agrégés aident à déceler les variations des dynamiques attractives et répulsives qui modifient, à moyen terme, les rapports entre les villes dans le système très fortement interdépendant qu'elles constituent.

La démonstration des relations entre les comportements migratoires individuels et la configuration du système des villes ne peut être réalisée complètement, du fait de l'imperfection des sources statistiques disponibles en France. L'information relative aux flux de migrants, agrégés par unité urbaine, provient du recensement de population, grâce à la question sur le lieu de résidence au recensement précédent. Les problèmes posés par cette source ont souvent été évoqués : sous-estimation des mouvements migratoires du fait de l'omission des migrations intercensitaires multiples et des retours, caractéristiques sociodémographiques des migrants connues seulement au lieu d'arrivée... (Tugault, 1973). Or, les enquêtes menées à l'échelon des individus indiquent que la migration est souvent associée à un changement professionnel (Baccaïni, 1994). Toutefois l'effectif réduit de ces enquêtes (4 600 individus pour l'enquête *Triple Biographie* de D. Courgeau) ne permet pas d'en tirer de conclusion significative quant aux flux agrégés à l'échelon des unités urbaines.

Bien que l'analyse des flux migratoires ayant touché les grandes villes au cours de la période 1982-1990 ne permette que des conclusions indirectes, la comparaison avec les observations relatives à des périodes antérieures permettra d'avancer quelques propositions quant aux interactions entre les migrations et le système des villes.

Dans cet article, nous utiliserons donc les données du recensement de 1990. Dans une première partie, après avoir décrit la structure géographique des flux migratoires interurbains, nous appliquerons à ces flux un modèle gravitaire, permettant de filtrer les effets majeurs des distances entre villes et de leur masse démographique ; les écarts au modèle gravitaire permettront de définir des réseaux de villes. Dans une seconde partie, nous tenterons d'évaluer l'effet qualitatif des migrations interurbaines sur la structure sociale de ces villes.

I. – La géographie des flux migratoires

On sait que les « grandes villes » (plus de 50 000 habitants), qui s'étaient largement développées grâce à l'exode rural au cours des trente années suivant la Seconde Guerre mondiale ont, depuis 1975, un solde migratoire globalement déficitaire (– 0,24 % par an entre 1982 et 1990). Ce fléchissement s'explique par un étalement de la croissance en direction des zones périurbaines plutôt que par une baisse durable de l'attraction des grandes villes.

Beaucoup de migrants, mais des migrations « nettes » limitées

Outre les 2 034 187 migrants échangés entre les 110 grandes agglomérations urbaines entre 1982 et 1990, celles-ci en ont reçu 3 547 665 en provenance des communes rurales et des petites villes, et en ont perdu 4 712 349 à destination de ces unités moins peuplées.

Au total, ces mouvements touchant les grandes villes ont concerné plus de dix millions de personnes entre 1982 et 1990. Ces migrations sont étonnamment peu efficaces en termes de redistribution spatiale de la population. Précisons ici le vocabulaire. Pour une ville donnée, on appelle migration nette la différence entre, d'une part, le nombre de personnes qui y résident en 1990 alors qu'elles résidaient ailleurs en 1982 (*I*) et, d'autre part, le nombre de personnes qui y résidaient en 1982 et qui résident ailleurs en 1990 (*E*). On appelle migration totale la somme (*I* + *E*). Pour l'ensemble des villes, la migration nette est la somme des migrations nettes de chaque ville, en valeur absolue, la migration totale étant le nombre total de personnes ayant migré entre 1982 et 1990 à partir ou à destination d'une ville. La migration nette des unités urbaines de plus de 50 000 habitants représente seulement 10 % de la migration totale (11 % entre 1975 et 1982, 4 % entre 1968 et 1975). Si l'on rapporte la migration nette à la migration totale, on définit ainsi l'*efficacité* de la migration⁽²⁾ : elle est particulièrement faible pour les échanges ne concernant que les grandes villes ; *tout se passe comme si 4 % seulement des personnes déplacées entre les grandes villes avaient un effet direct dans la variation quantitative de la population de ces villes.*

Le rôle des migrations entre grandes villes, en termes d'effectifs de population, se résume à une lente redistribution en faveur des villes médi-

⁽²⁾ L'efficacité des migrations, pour une ville donnée, est égale à 0 si les départs compensent exactement les arrivées (migration nette nulle) et varie de – 1, lorsque la ville n'a connu que des départs et aucune arrivée, à + 1, lorsque la ville n'a, au contraire, connu que des arrivées. Dans ces deux cas extrêmes, où la migration nette est égale à la migration totale, les migrations de population touchant la ville ont toutes un effet direct sur la population de cette ville. Cette efficacité des migrations peut être calculée pour le réseau urbain dans son ensemble, en rapportant la migration nette (telle que définie plus haut) à la migration totale.

terranéennes aux dépens des villes industrielles de la France du nord. C'est, en effet, dans ces deux groupes de villes que les migrations interurbaines sont les plus efficaces (la migration nette, positive pour les premières, négative pour les secondes, y représente plus de 30 % de la migration totale) (figure 1).

Il faut insister sur ce résultat, qui conditionne l'interprétation théorique à donner au rôle des mouvements migratoires dans le système des villes : il y a tout lieu de supposer que, à plus de 95 %, les déplacements de personnes d'une ville à une autre relèvent de simples mouvements de substitution, les unes venant occuper les positions libérées par les autres. Au nombre relativement considérable des ajustements (adaptations) opérés à l'échelon des individus s'oppose la très médiocre ampleur des modifications résultantes à l'échelle des villes. Tout se passe comme si la relative permanence de celles-ci était compatible avec (voire permise par) l'agitation considérable de ceux-là.

Des migrations nettes sélectives La dispersion des taux de migration nette est plus importante pour les échanges interurbains que pour les autres types de flux (tableau 1). Les migrations entre grandes villes sont donc plus sélectives, elles créent plus d'inégalités de croissance que les échanges avec les petites unités urbaines ou les communes rurales.

TABLEAU 1. – DISPERSION DES TAUX DE MIGRATION NETTE DES 110 UNITÉS URBAINES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS

Illustration non autorisée à la diffusion

Les échanges interurbains sont fortement profitables aux villes méditerranéennes (Fréjus, Cannes-Grasse-Antibes, Menton-Monaco, Montpellier,...), à celles du sud-est (Thonon-les-Bains, Annecy, Genève-Annemasse,...) et à quelques villes de la périphérie parisienne (Meaux et Melun). On peut également noter au nord les gains relativement importants d'Armentières, dans une région où les villes sont le plus souvent déficitaires : les pertes nettes relatives les plus fortes concernent, en effet, les villes situées dans de vieilles régions industrielles (Nord, Lorraine, Centre-Est) (figure 2). Les taux de migration nette interurbains sont fortement corrélés aux taux de migration nette avec les unités plus petites ($R = 0,59$) : plus une ville est déficitaire dans ses

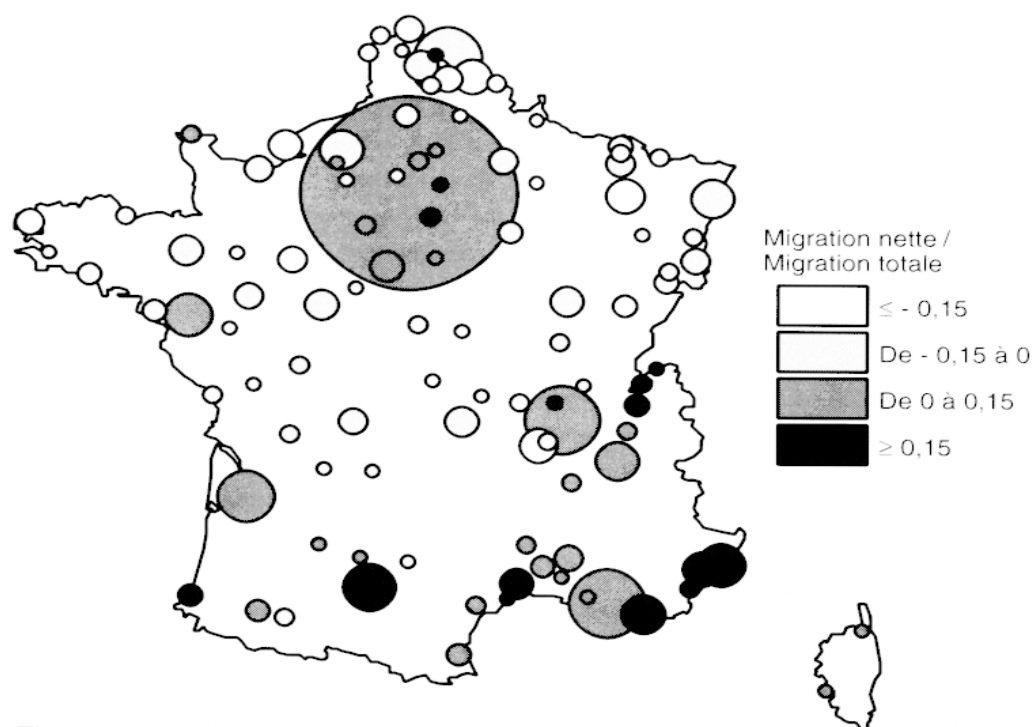
INED
136 98

Figure 1. – Efficacité des échanges entre grandes villes (1982-1990)

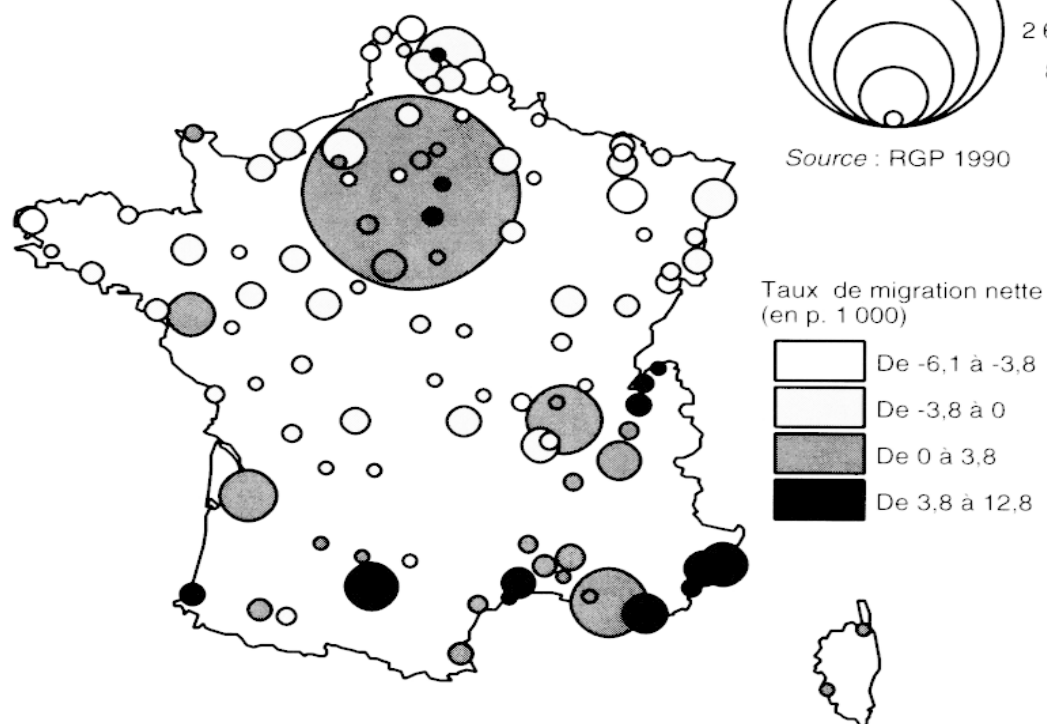


Figure 2. – Soldes des échanges interurbains 1982-1990

INED
137 98

échanges avec les autres grandes villes, plus elle a tendance à l'être aussi pour ses échanges avec les petites unités urbaines et les communes rurales.

Des champs migratoires inégaux : l'effet de distance

On pourrait imaginer que les migrations actuelles entre les grandes villes se soient affranchies des contraintes de

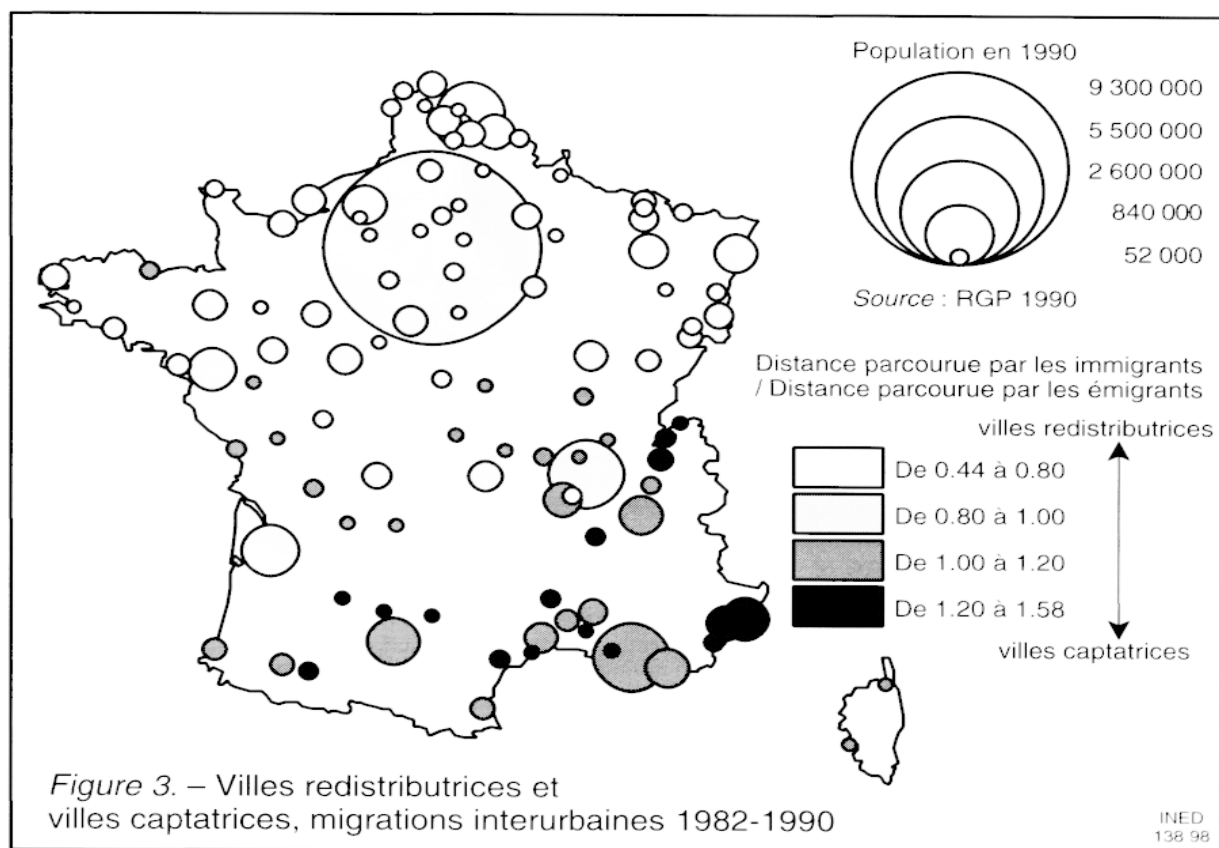
la distance. Le système des grandes villes françaises est, en effet, depuis très longtemps fortement connecté par des circulations d'informations, de marchandises et de personnes, et offre des conditions de vie relativement homogènes aux migrants potentiels. Cependant, les flux migratoires échangés par une ville privilégient encore très nettement ses voisins par rapport aux autres villes du réseau. En pondérant les distances entre les villes par le nombre de migrants échangés, il est donc possible de calculer, pour chaque ville, un rayon moyen de son aire d'attraction (distance moyenne parcourue par les immigrants venus des autres grandes villes) et un rayon moyen de son aire d'émission (distance moyenne parcourue par les émigrants vers les autres grandes villes).

Si les migrants interurbains ont parcouru en moyenne 316 km entre 1982 et 1990, ces distances varient fortement d'une ville à l'autre : de 62 km pour l'aire d'attraction d'Armentières à 640 km pour celle d'Ajaccio (et 487 km pour celle de Bayonne si l'on considère que les villes corses, du fait de leur insularité, constituent un cas particulier), et de 112 km pour l'aire de diffusion d'Elbeuf à 549 km pour celle d'Ajaccio (et 500 km pour celle de Brest).

La dimension du champ migratoire des villes est fortement liée à leur localisation dans l'espace français et au sein du réseau urbain. Si l'on considère les 110 unités urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990, la distance moyenne qui sépare chacune d'elles des 109 autres varie plus que du simple au double : Nevers, ville pouvant se prévaloir de la situation la plus centrale par rapport aux autres grandes villes, est située à 325 km en moyenne des 109 autres unités urbaines, Ajaccio, qui se trouve être la ville la plus périphérique du territoire français est à 758 km en moyenne des autres villes. Cette distance moyenne aux autres agglomérations est fortement corrélée aux distances parcourues par les immigrants ($R = 0,68$) et par les émigrants ($R = 0,70$) entre les villes.

La dimension du champ migratoire d'une ville dépend aussi de sa taille, mais cette relation est plus forte pour l'aire de diffusion que pour l'aire d'attraction : le coefficient de corrélation entre la taille des villes et la distance moyenne parcourue par les émigrants interurbains est égal à 0,21 et significatif au seuil de 5 %, alors que le coefficient de corrélation entre cette taille et la distance moyenne parcourue par les immigrants interurbains, égal à 0,11, n'est pas significatif au seuil de 10 %. Autrement dit, *plus une ville est de taille importante, plus elle envoie ses migrants vers des villes éloignées, mais en revanche, une grande ville n'a guère plus de chances qu'une plus petite d'attirer des migrants venant de loin.*

Pour une ville donnée, la dimension de l'aire d'attraction peut être assez différente de celle de l'aire d'émission (malgré, toutefois, une forte corrélation entre les deux : $R = 0,87$). Le rapport entre la distance moyenne parcourue par les immigrants dans la ville et celle parcourue par les émigrants présente une configuration géographique très claire avec un net gradient nord-sud (figure 3). Lorsque ce rapport est inférieur à l'unité, cela signifie que l'aire d'attraction est plus réduite que l'aire d'émission : ces villes envoient des migrants vers des villes plus lointaines que celles d'où viennent les migrants qu'elles attirent. Ces villes « redistributrices » sont très majoritairement situées dans le nord de la France, et l'on y retrouve toutes les villes ouvrières qui subissent depuis plusieurs décennies une crise profonde (Armentières, Lens, Hagondange-Briey, Valenciennes....). À l'inverse, lorsque ce rapport est supérieur à l'unité, il s'agit de villes « captatrices » dont l'aire d'attraction est plus vaste que l'aire de diffusion, et qui sont très largement situées dans le sud et le sud-est de la France (Menton-Monaco, Alès, Cannes-Grasse-Antibes, Sète, Nice....).



Le rapport aire d'attraction/aire d'émission est corrélé positivement et de manière très significative ($R = 0,46$) avec le taux de migration nette des villes, ce qui signifie que les villes qui disposent d'une aire d'attraction plus vaste que leur aire d'émission sont en général des villes qui attirent plus de migrants qu'elles n'en émettent, et inversement. Une position bé-

néficiaire à l'égard des échanges migratoires résulterait donc de la capacité d'attirer des migrants d'origine plus lointaine que le rayon de recrutement « normal » de la ville, tel qu'établi par son aire d'émission.

Pour évaluer correctement les inégalités de l'attraction exercée par les villes sur les populations migrantes, il est cependant nécessaire de « filtrer » l'effet de la configuration géographique du système des villes, en termes de positions relatives des villes de différentes tailles, tel qu'il est exprimé par un modèle gravitaire simple.

Filtrage des échanges inter-urbains par un modèle gravitaire

Quelle que soit l'échelle à laquelle on se situe (villes, départements, régions), on observe une très forte

dépendance des flux migratoires à l'égard de la taille des unités considérées et de la distance entre elles. Les échanges migratoires suivent en général un *modèle gravitaire*, c'est-à-dire qu'ils sont proportionnels à la population des deux zones et inversement proportionnels à la distance qui les sépare. Plusieurs types de dépendance par rapport à la distance peuvent être utilisés et nous avons considéré ici la forme de Pareto qui conduit, dans le cas présent, au meilleur ajustement. Le modèle s'écrit alors sous la forme suivante :

$$M_{ij}' = k \cdot P_i \cdot P_j \cdot d_{ij}^a$$

avec : M_{ij}' flux estimé de la ville i vers la ville j ;

P_i et P_j : les populations respectives de i et j ;

d_{ij} : la distance kilométrique à vol d'oiseau entre i et j ;

k : un paramètre exprimant la mobilité globale et assurant l'égalité entre la somme des flux observés et la somme des flux estimés ;

a : un paramètre (négatif) exprimant l'effet dissuasif de la distance.

Les paramètres du modèle sont estimés par un ajustement non linéaire à l'aide d'itérations successives, ainsi que le suggère M. Poulain (1981)⁽³⁾. La qualité du modèle, qu'il s'agit de maximiser, se définit ainsi :

$$R^2 = 1 - \left[\sum (M_{ij} - M_{ij}')^2 / M_{ij}' \right] / \left[\sum (M_{ij} - M)^2 / M \right]$$

où M est le courant moyen observé ou estimé entre toutes les zones. Ce critère d'optimisation mesure donc le chi-2 entre la distribution observée et la distribution théorique, par référence à un modèle où tous les couples de villes échangeraient le même nombre de migrants. Les écarts entre les flux observés M_{ij} et les flux estimés par ce modèle sont révélateurs de relations privilégiées, ou au contraire « anormalement » faibles entre les divers couples de villes. Du fait de la pondération introduite, ces écarts se calculent comme suit :

$$x_{ij} = (M_{ij} - M_{ij}') / \sqrt{M_{ij}'}$$

⁽³⁾ Nous tenons à remercier Luc Dal et Michel Poulain pour avoir mis à notre disposition le logiciel MIGINTER, développé par leurs soins à l'Université Catholique de Louvain.

Ils expriment la différence pondérée (positive ou négative), pour chaque couple de villes (i, j), entre le flux migratoire observé entre i et j et le flux migratoire que l'on aurait dû observer si l'intensité de la migration ne dépendait que de la taille de chaque ville et de la distance les séparant. Un écart positif sera donc révélateur d'une interaction forte et d'un « échange préférentiel » alors qu'un écart négatif révélera une interaction faible et peu d'échanges de i vers j .

Pour chaque ville i , deux indices supplémentaires sont calculés à partir des écarts :

— un indice d'attraction, défini comme la somme des résidus des flux migratoires ayant i pour destination : $A_i = \sum_k x_{ki}$;

— un indice d'émission, défini comme la somme des résidus des flux migratoires ayant i pour origine : $E_i = \sum_k x_{ik}$.

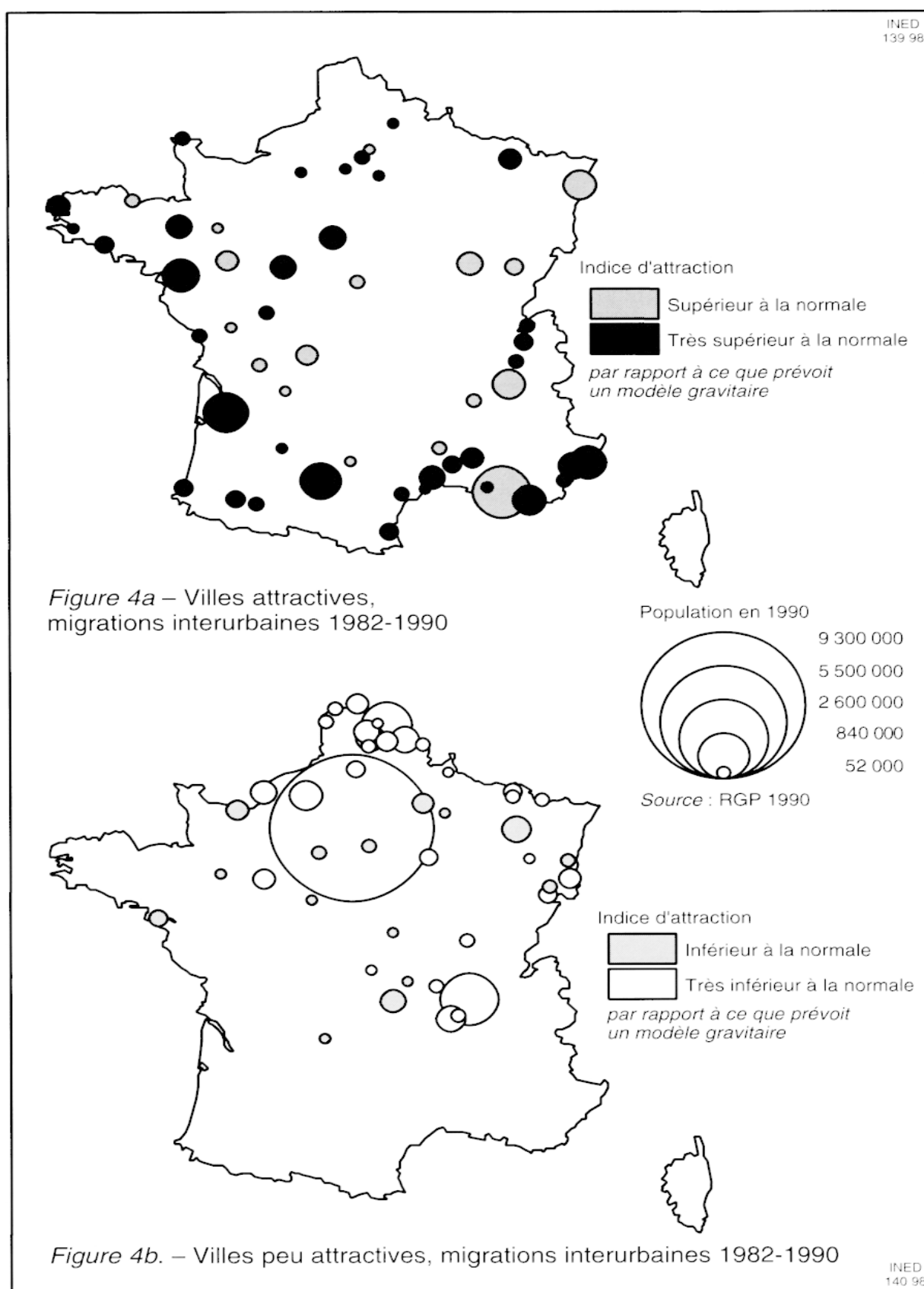
Les échanges interurbains de l'ensemble de la population sont très bien décrits par un modèle gravitaire (97 % de la variance des flux observés sont expliqués), avec un paramètre α estimé égal à -0.87 . Cette dernière valeur était identique lors de la période 1975-1982 ; l'effet dissuasif de la distance est donc resté stable, alors qu'il avait légèrement augmenté entre 1968-1975 et 1975-1982 (Pumain, Saint-Julien, 1990)⁽⁴⁾.

Les villes ayant attiré plus de migrants interurbains que ne le prévoit le modèle (indice d'attraction positif) sont localisées surtout dans le sud méditerranéen et l'ouest du pays (figure 4a), alors que les villes du nord et du nord-est ainsi que les grandes métropoles (Paris, Lyon) sont peu attractives (figure 4b).

La distribution géographique de l'indice d'émission oppose un ensemble de villes localisées principalement dans le nord (Béthune, Lens, Armentières, Douai,...) ainsi que les plus grandes métropoles françaises (Paris, Lyon, Marseille), qui retiennent bien leur population par rapport à ce que prédit le modèle (indice négatif), à un groupe de villes plus dispersées sur le territoire et voyant partir de nombreux migrants vers les autres villes (villes de l'ouest telles que Brest, Lorient, Rennes, Nantes, La Rochelle, Cherbourg, Bordeaux, mais aussi grandes villes de l'est telles que Metz, Nancy ou Reims) (figures 5a et 5b). Cet indice présente une plus faible cohérence régionale que l'indice d'attraction, une même région comportant simultanément des villes fortement émettrices et des villes peu émettrices, en termes d'écarts au modèle gravitaire.

⁽⁴⁾ Nous travaillons ici sur un échantillon de 99 villes. Les villes corses ont été exclues du fait du rôle différent joué par la distance maritime, ainsi que les 9 plus petites villes, le programme mis au point par les chercheurs de Louvain ne pouvant, lorsque nous avons réalisé ces analyses, traiter plus de 100 unités.

Les analyses réalisées pour les périodes antérieures portaient sur un échantillon plus restreint de villes.



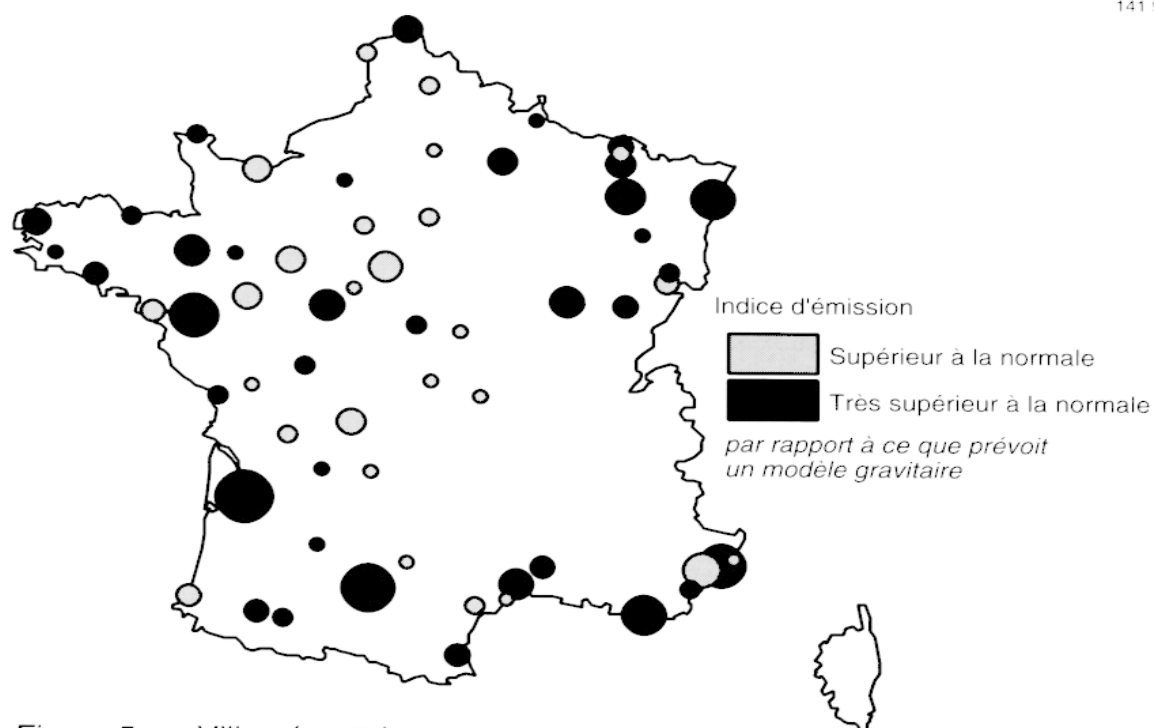
INED
141 98

Figure 5a. – Villes émettrices, migrations interurbaines 1982-1990

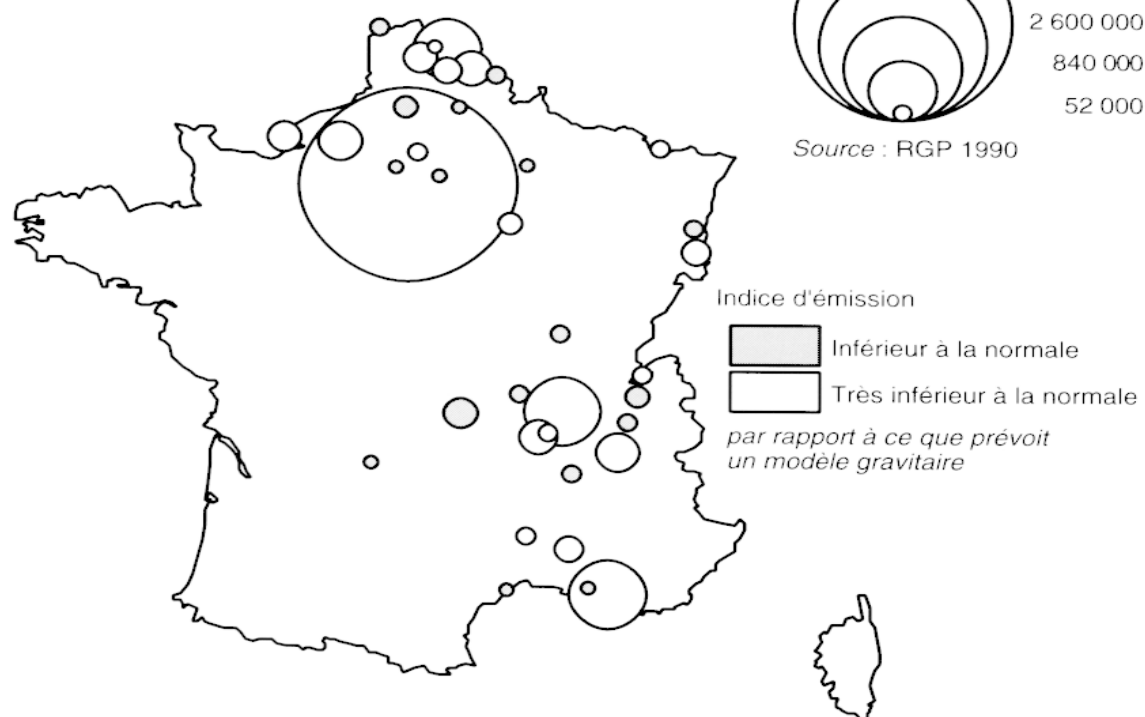


Figure 5b. – Villes peu émettrices, migrations interurbaines 1982-1990

INED
142 98

La comparaison des quatre cartes fait toutefois apparaître de nettes ressemblances : *les villes de l'ouest et du sud sont, pour la plupart, simultanément plus attractives et plus émettrices que ne le prévoit le modèle, les villes du nord et les plus grandes agglomérations étant au contraire moins attractives et moins émettrices que ne le prévoit le modèle*. Ces inégalités sont stables dans le temps (Pumain, Saint-Julien, 1989 et 1995).

Deux types d'interprétation sont alors possibles : par rapport à un espace migratoire où la mobilité des individus et leur sensibilité à la distance seraient supposées identiques dans tout le territoire, on met en évidence une hétérogénéité du système des villes, régionale et hiérarchique, qui correspond à une relative fermeture des marchés migratoires des plus grandes villes, du fait de leur grande dimension, et des villes du nord (peut-être du fait de leur spécialisation?), tandis que les villes de l'ouest et du sud sont ouvertes à un brassage plus étendu de leurs populations. La seconde interprétation consisterait à remettre en cause les hypothèses d'homogénéité du modèle gravitaire, et à poser des coefficients de mobilité et/ou des effets dissuasifs de la distance différenciés selon les régions et la taille des villes. Cette remise en cause paraît en tout cas nécessaire lorsque l'on observe les flux touchant la capitale. Dans les deux sens (flux vers Paris ou flux à partir de Paris), les échanges préférentiels s'établissent avec les villes du sud en premier lieu, avec celles de l'ouest en second lieu. À l'inverse, des effets de barrière très forts existent entre Paris et les villes du nord, ce que l'on avait déjà observé à l'échelle des régions (Baccaïni, 1993). On peut ici faire l'hypothèse que le champ migratoire de Paris, d'amplitude nationale, révèle une hétérogénéité importante, qui différencie l'effet dissuasif de la distance pour les migrations concernant Paris de celui de toutes les autres villes. D'autres investigations seraient nécessaires afin de déterminer si cette hétérogénéité résulte simplement de la très forte discontinuité dans la distribution des tailles de villes, ou bien si elle provient d'un effet de sélection des populations entre la capitale et les autres villes.

Les flux résiduels entre les villes de province montrent au contraire des relations préférentielles qui s'établissent à courte distance, ce qui invite à regrouper en réseaux régionaux les villes ayant beaucoup d'échanges entre elles.

Des réseaux de villes

Nous avons effectué une « régionalisation » en regroupant les villes entre lesquelles il existe des relations préférentielles. On définit une mesure de « similarité » entre deux villes i et j comme la somme des écarts au modèle gravitaire correspondant à ces unités (x_{ij} et x_{ji}). À l'aide d'une *classification ascendante hiérarchique*, on regroupe étape par étape les villes pour lesquelles cette similarité est maximale en introduisant une contrainte de proximité (villes situées à moins de 200 km l'une de l'autre). On arrête le processus lorsque la similarité devient négative (effet de barrière entre les deux villes). Dix classes ont ainsi été constituées, mettant en évidence dix bassins migratoires au sein desquels les villes entretiennent des relations privilégiées (figures 6a à 6j).

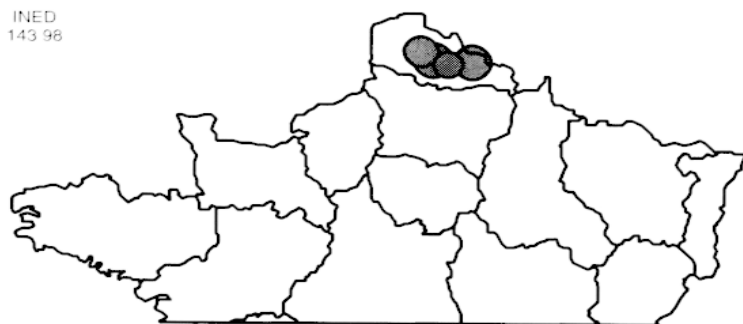
INED
143 98
 Villes du réseau
du nord minier

Figure 6a. – Réseaux de villes :
le nord minier, migrations interurbaines 1982-1990

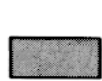
INED
144 98
 Villes du réseau
du nord non minier
et maritime

Figure 6b. – Réseaux de villes :
le nord non minier et maritime, migrations interurbaines 1982-1990

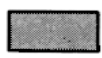
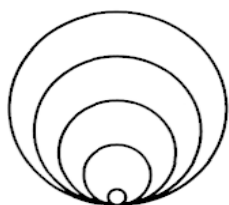
INED
145 98
 Villes du réseau
du nord picard

Figure 6c. – Réseaux de villes :
le nord picard, migrations interurbaines 1982-1990



9 300 000

5 500 000

2 600 000

840 000

52 000

Population en 1990

Source : RGP 1990

Résultats d'une classification ascendante hiérarchique effectuée
sur les écarts au modèle gravitaire avec contrainte de proximité



Figure 6d. – Réseaux de villes :
Meaux et Melun, migrations interurbaines 1982-1990

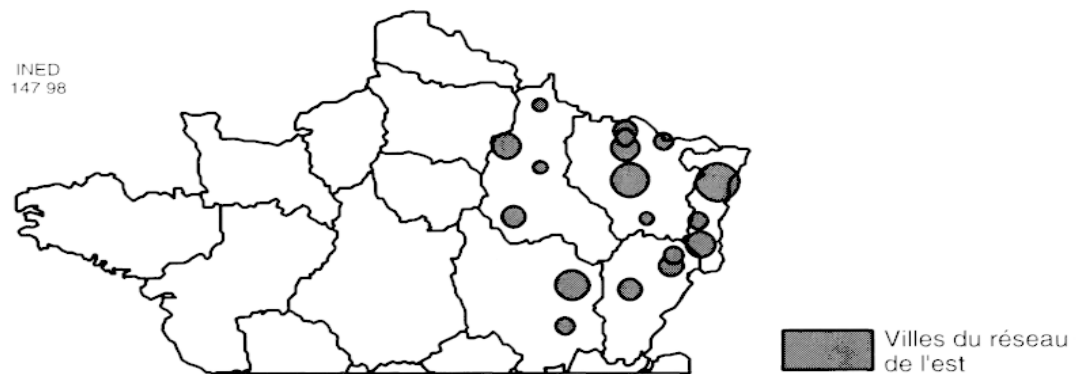


Figure 6e. – Réseaux de villes : l'est, migrations interurbaines 1982-1990

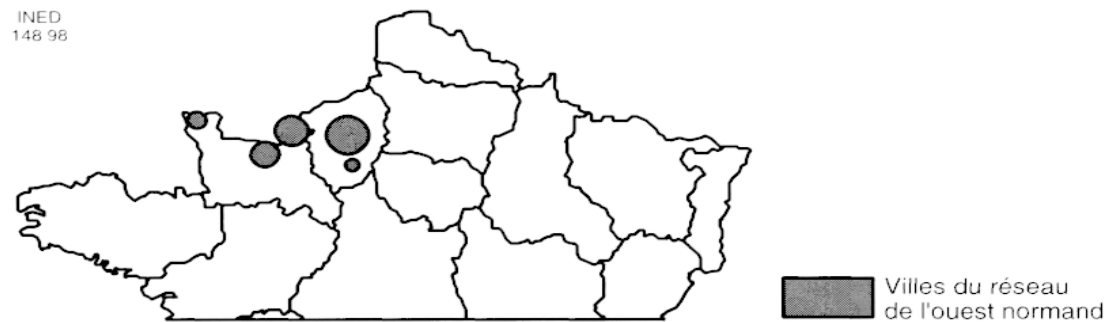


Figure 6f. – Réseaux de villes :
l'ouest normand, migrations interurbaines 1982-1990

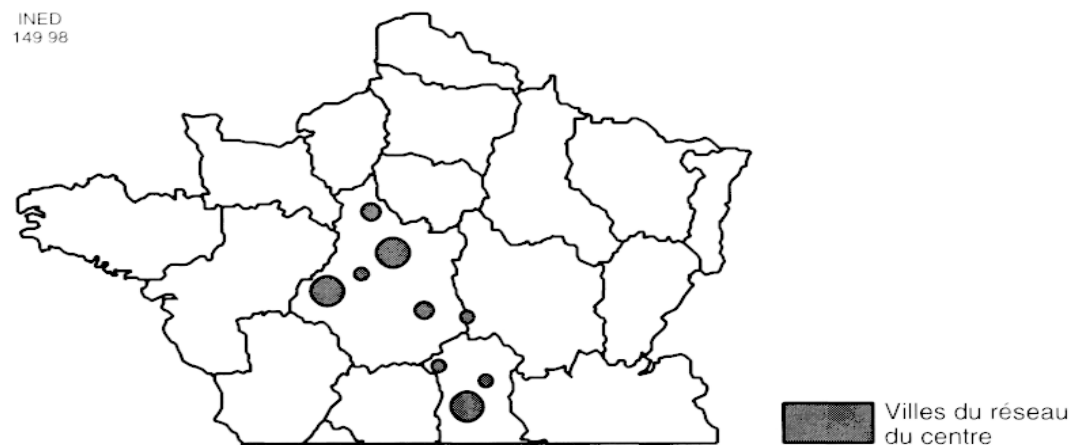


Figure 6g. – Réseaux de villes : le centre, migrations interurbaines 1982-1990

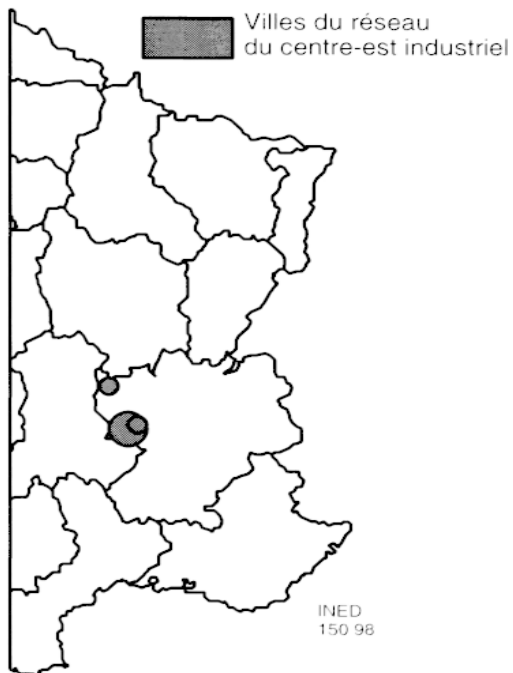


Figure 6h. – Réseaux de villes :
le centre-est industriel, migrations
interurbaines 1982-1990

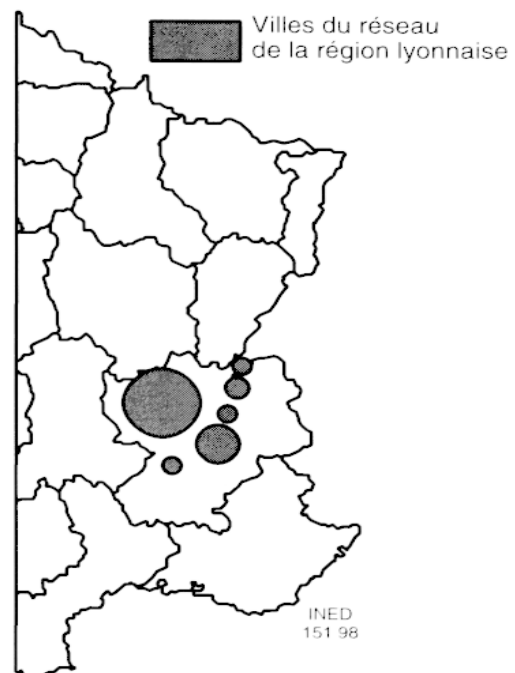


Figure 6i. – Réseaux de villes :
la région lyonnaise, migrations
interurbaines 1982-1990

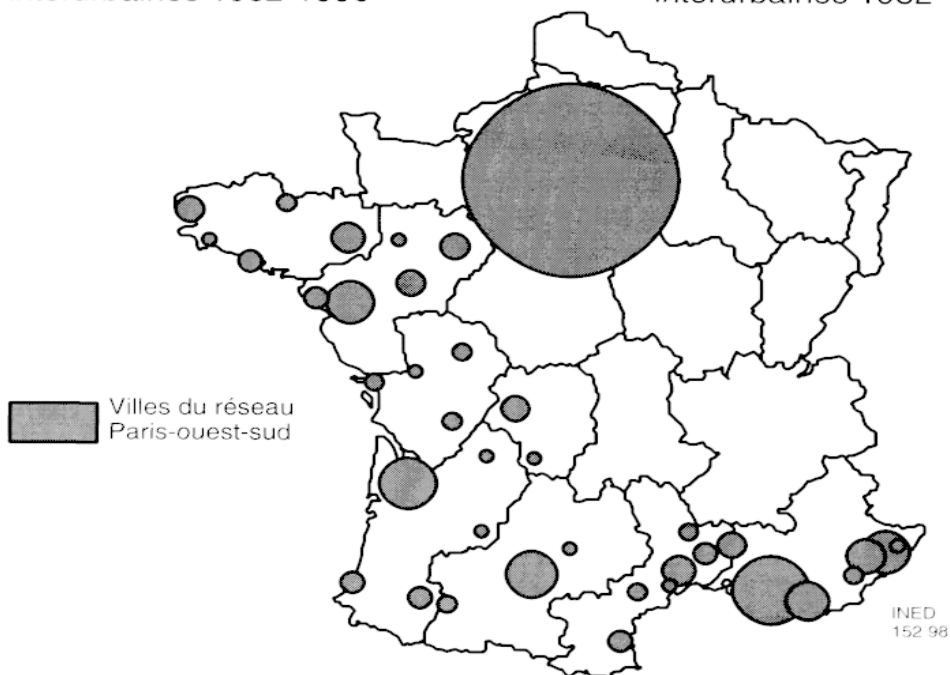
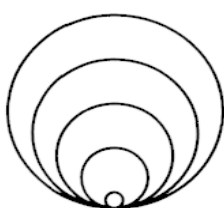


Figure 6j. – Réseaux de villes :
Paris-ouest-sud, migrations interurbaines 1982-1990



9 300 000

5 500 000

2 600 000

840 000

52 000

Population en 1990

Source : RGP 1990

Résultats d'une classification ascendante hiérarchique effectuée
sur les écarts au modèle gravitaire avec contrainte de proximité

Les villes du nord se répartissent en trois groupes différents que l'on peut qualifier de la manière suivante :

- le nord minier (Douai, Béthune,...) ;
- le nord non minier et maritime (Calais, Boulogne,...) ;
- le nord picard (Beauvais, Compiègne,...).

Il existe donc dans la France du nord un fort compartimentage des échanges interurbains qui s'exercent préférentiellement au sein de petites régions.

Les deux grandes villes de la périphérie parisienne (Meaux et Melun) forment une classe à elles seules, mais les migrations entre ces villes satellites de l'agglomération parisienne peuvent difficilement être comparées aux autres migrations interurbaines. Le nord-est constitue un ensemble de dix-sept villes bien connectées s'étendant de la Lorraine à la Bourgogne, en passant par l'Alsace, Champagne-Ardenne et la Franche-Comté. Cinq villes de l'ouest normand sont associées (Cherbourg, Évreux, Rouen, Caen, Le Havre). Le centre (Vichy, Bourges, Nevers,...) constitue un autre groupe cohérent. Le centre-est industriel rassemble trois villes : Roanne, Saint-Étienne et Saint-Chamond. Les villes dynamiques de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Annecy,...) constituent un autre réseau. Enfin, un vaste ensemble de villes, prenant la France en écharpe de Brest à Menton constitue en fait le « bassin migratoire » de Paris (on a en effet vu plus haut que la capitale échange très préférentiellement avec les villes de ces régions).

Cette « régionalisation » confirme que *les échanges interurbains s'effectuent préférentiellement entre villes proches, à la fois en termes de distance physique mais aussi en termes de structure de l'activité économique, avec toutefois l'exception notable de l'agglomération parisienne, dont les échanges se font au contraire préférentiellement avec l'ensemble des villes de l'ouest et du sud.*

Ces configurations régionales demeurent très largement quand on exclut Paris des calculs. Le caractère fortement régional et compartimenté des échanges interurbains dans la moitié nord-est de la France s'oppose au caractère plus diffus de ces échanges dans le sud et l'ouest.

II. – Migrations et transformation des structures socioprofessionnelles urbaines

Si, d'un point de vue purement quantitatif, les migrations ne modifient que lentement la distribution spatiale de la population, elles touchent inégalement les différents groupes sociaux et la question se pose donc de leur effet, qualitatif, sur la structure sociale des villes. Les travaux portant sur la période antérieure ont plutôt répondu par la négative à cette question :

« Dans l'évolution socio-économique du système urbain, les migrations apparaissent, en dépit de leurs aspects sélectifs, comme un processus plus passif qu'actif, comme un facteur de régulation du système des villes que

comme un moteur de son évolution. » (Pumain, 1980 ; Pumain, Saint-Julien, 1989.)

Cette tendance s'est-elle confirmée lors de la période récente ? Et au-delà de cette évolution globale, comment les migrations interurbaines des différents groupes socioprofessionnels se sont-elles structurées dans l'espace français ?

Les grandes villes françaises se caractérisent, par rapport à l'ensemble de la population de la France métropolitaine, par une sous-représentation d'artisans-commerçants, d'ouvriers, de retraités et, bien entendu, d'agriculteurs. À l'inverse, les cadres, les professions intermédiaires et les employés y sont relativement plus nombreux que dans les unités plus petites. Ces trois catégories sont aussi surreprésentées parmi la population migrante de ces grandes villes (population résidant en 1990 dans une autre unité urbaine qu'en 1982).

Migrations nettes par CSP

Les taux de migration nette calculés pour les diverses catégories socioprofessionnelles sont fortement corrélés entre eux : *plus une ville est déficitaire pour une catégorie, plus elle a tendance à l'être pour les autres catégories, et inversement pour les villes bénéficiaires du fait des migrations* (tableau 2). Les résultats

TABLEAU 2. -- CORRÉLATIONS ENTRE LES TAUX DE MIGRATION NETTE DES 110 UNITÉS URBAINES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS, CALCULÉS POUR LES DIVERSES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Illustration non autorisée à la diffusion

d'une *analyse en composantes principales* réalisée sur ces taux de migration nette sont de ce fait extrêmement clairs (figure 7). Sur le premier axe, qui prend en compte 64 % de l'inertie totale, les taux de migration nette des différentes catégories se situent tous du même côté, révélant l'opposition majeure entre villes globalement excédentaires comme Cannes ou Thonon (quelles que soient les catégories) et villes globalement déficitaires comme Forbach ou Montbéliard.

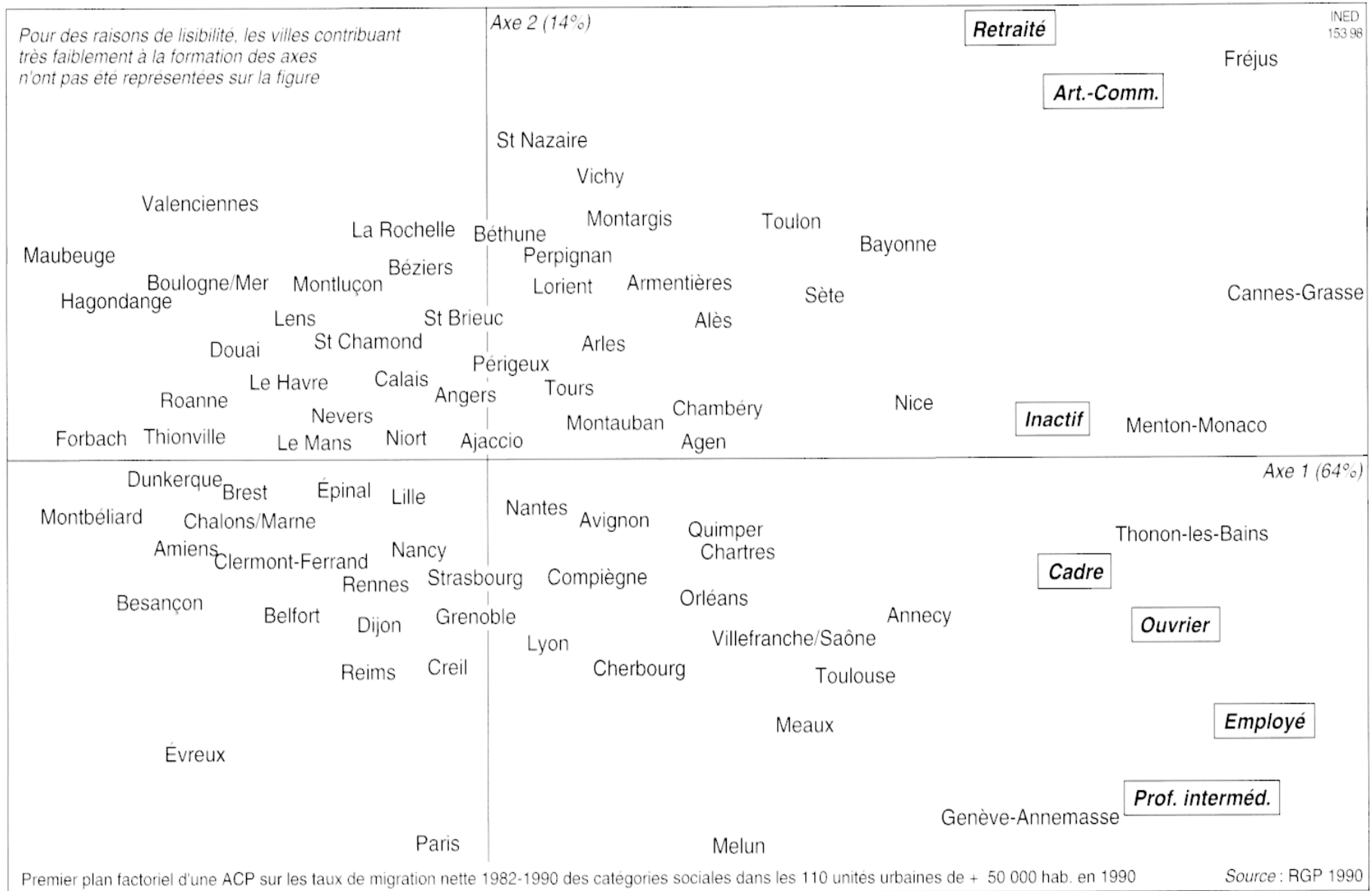


Figure 7 – Taux de migration nette et catégories socioprofessionnelles

Le second axe (prenant en compte 14 % de l'inertie) oppose les taux de migration nette des retraités et des artisans-commerçants à ceux des employés, des professions intermédiaires, des ouvriers et des cadres. Il différencie ainsi les villes qui ont bénéficié d'apports de retraités et d'indépendants (Fréjus, Cannes, Bayonne, Sète,...) ou peu attractives pour les employés et les professions intermédiaires (Valenciennes, Maubeuge, Hagondange-Briey,...) d'une part, et les villes attractives pour ces dernières catégories (périphérie parisienne, villes du sud-est) ou peu attractives pour les retraités et les artisans-commerçants (grandes métropoles de la moitié nord : Reims, Dijon, Rennes, Nancy,...) d'autre part.

Migrations différentielles selon les CSP

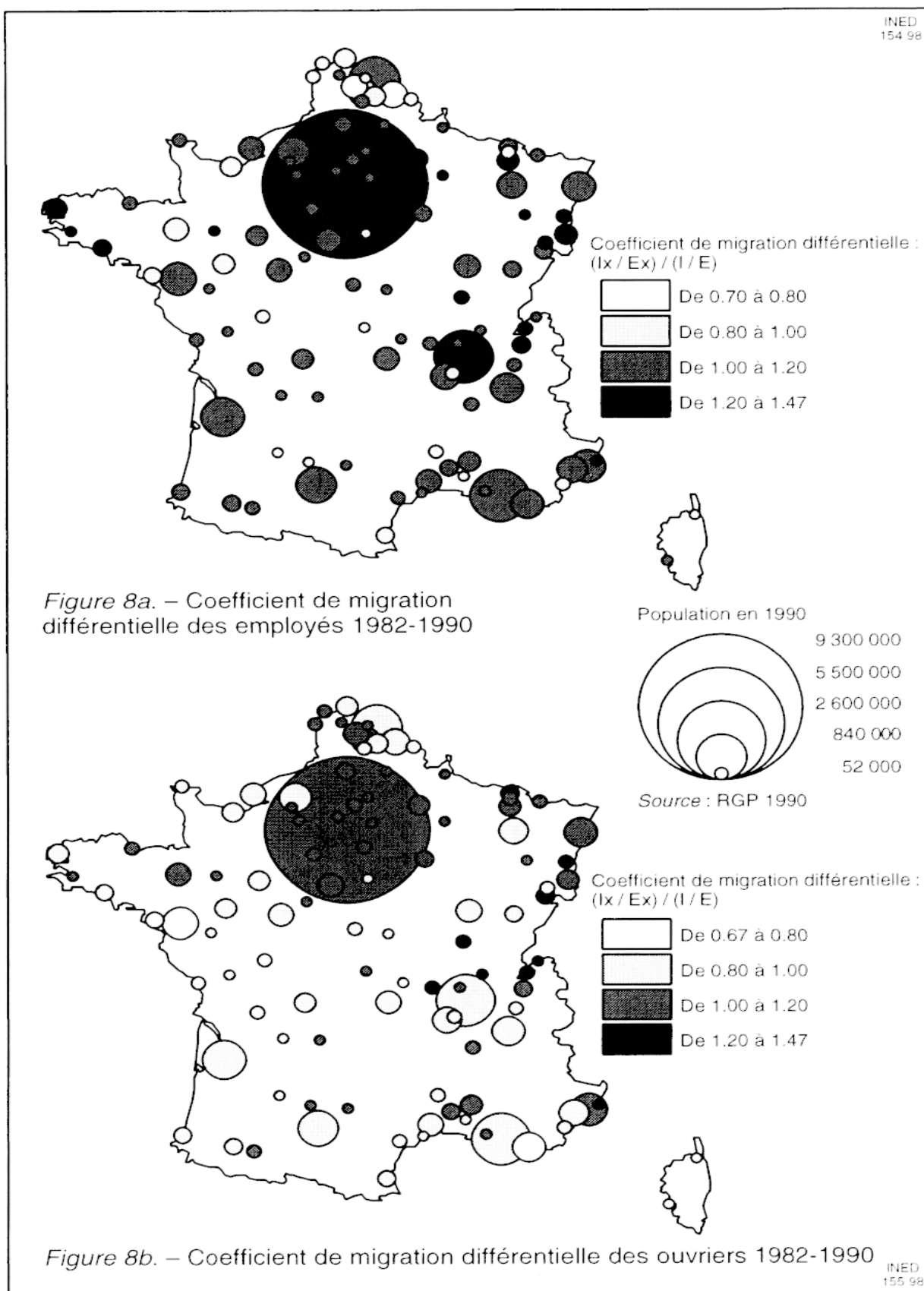
Cette forte association géographique entre les taux de migration nette n'exclut pas que les migrations des diverses catégories socioprofessionnelles jouent un rôle variable selon les villes. Ainsi, si les villes globalement bénéficiaires du fait des migrations le sont en général pour toutes les catégories, ce gain peut être inégal d'un groupe social à l'autre. Il en est de même pour les villes globalement déficitaires. Afin de saisir plus finement ces effets qualitatifs des migrations, indépendamment de l'attractivité globale de la ville, nous avons calculé, pour chaque ville, un coefficient de migration différentielle par catégorie socioprofessionnelle. Ce coefficient se définit comme suit :

$$c = (I_x / E_x) / (I / E)$$

où I_x et E_x sont respectivement les effectifs d'immigrants et d'émigrants de la ville pour la CSP x , I et E étant les effectifs d'immigrants et d'émigrants toutes CSP confondues. On dira que les migrations sont sélectives en faveur d'une catégorie de population donnée lorsque ce coefficient est supérieur à l'unité, et qu'elles ont au contraire un effet de rejet sur une catégorie lorsque le coefficient est inférieur à l'unité.

La plupart des villes de plus de 50 000 habitants sont relativement sélectives (coefficient de migration différentielle supérieur à un) en faveur des employés (figure 8a). C'est, en effet, pour cette catégorie que la moyenne des coefficients est la plus élevée (1,09) et que la dispersion statistique est la plus faible. Les cas de rejet relatif notable des employés s'observent principalement dans les villes du nord (en particulier à Douai et à Béthune) où le déficit migratoire est donc particulièrement marqué pour cette catégorie d'actifs. Ces villes du nord étant celles où le poids des employés est le plus faible dans la population totale, on assiste bien à un renforcement de cette sous-représentation du fait des migrations.

La distribution géographique des coefficients de migration différentielle des ouvriers fait apparaître une nette coupure de la France en deux, selon une diagonale Le Havre-Marseille (figure 8b) : à l'est, la plupart des villes de la « France industrielle » ont continué d'exercer une forte sélection sur la population ouvrière au cours de la période 1982-1990, alors que les villes de la moitié ouest rejettent massivement cette population (ou l'attirent moins



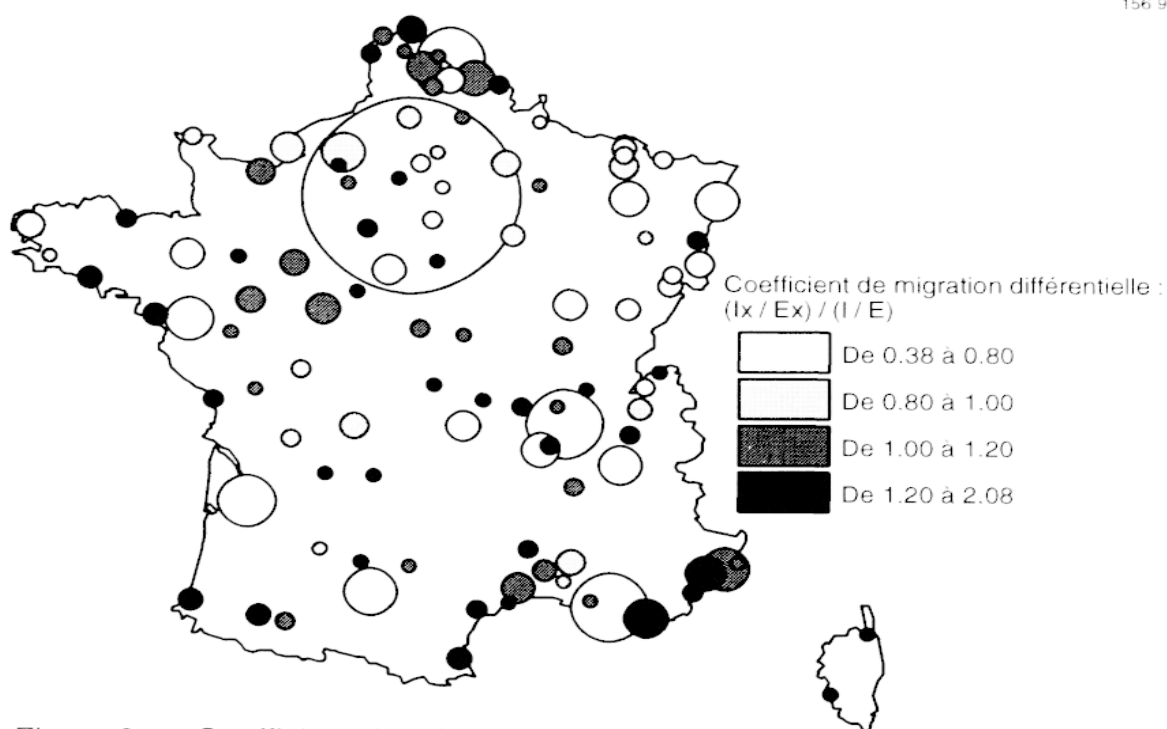


Figure 8c. – Coefficient de migration différentielle des retraités 1982-1990

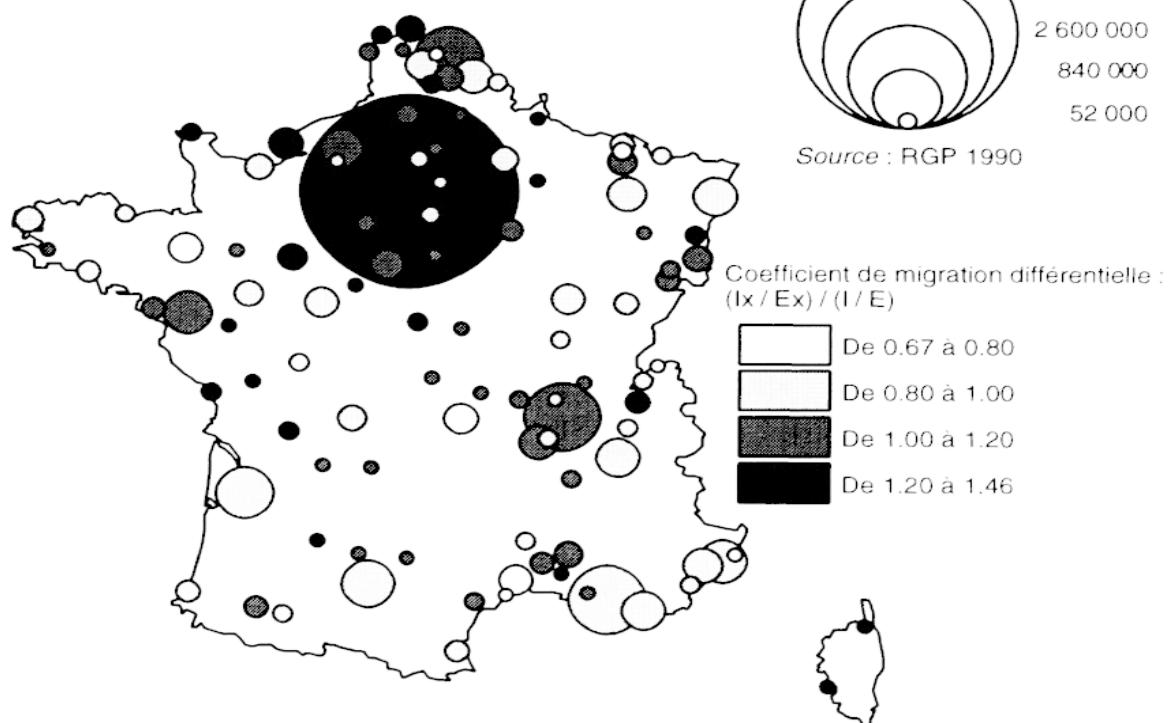


Figure 8d. – Coefficient de migration différentielle des cadres 1982-1990

que les autres catégories socioprofessionnelles). Les migrations contribuent donc nettement au renforcement de cette coupure ancienne entre une France industrielle du nord-est, où le poids des ouvriers est souvent très important dans la population totale, et une France du sud-ouest plus rurale et tertiaire.

La fonction d'accueil des retraités de la plupart des villes du sud de la France apparaît clairement sur la figure 8c, avec toutefois quelques nuances : ce sont avant tout les « moins grandes » villes qui exercent cette fonction (Bayonne, Perpignan, Béziers, Sète, Alès, Fréjus,...) alors que les grandes métropoles méridionales (Marseille et Toulouse en particulier) attirent relativement moins les retraités que les autres catégories. Ce rejet relatif des retraités des grandes métropoles s'observe en fait sur tout le territoire : Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Strasbourg ou Nantes sont des villes d'où les retraités partent plus (ou restent moins) que ne le font les autres catégories socioprofessionnelles et où ils sont fortement sous-représentés dans la population totale. La catégorie des retraités est, en effet, la seule pour laquelle les coefficients de migration différentielle sont corrélés de manière très significative (et négativement) avec la taille des villes. Pour les autres catégories, la sélectivité des migrations est indépendante de la taille des villes : pour les professions intermédiaires, il existe une faible relation positive, significative au seuil de 10 %, entre les coefficients de migration différentielle et la taille des villes, les plus grandes villes exerçant une plus forte sélection sur cette catégorie que ne le font les plus petites.

Par ailleurs, les villes du sud n'ont pas le monopole de la sélection des retraités : ce phénomène s'observe également dans un certain nombre de villes de l'ouest (Saint-Brieuc, Lorient, Saint-Nazaire, Laval), du centre-est (Thonon-les-Bains, Chambéry, Bourg-en-Bresse,...) et, fait plus surprenant, du nord (Dunkerque, Boulogne, Maubeuge). Pour ces dernières, la relative sélection des retraités est en fait le résultat non d'une véritable attraction, mais plutôt d'une moindre déperdition (ou d'une plus forte rétention) vis-à-vis de cette catégorie que vis-à-vis des actifs ou des jeunes inactifs. Dans ces villes du nord, où les retraités ont un faible poids dans la population totale, la sélection par les migrations peut ainsi contribuer, à moyen terme, à accroître cette représentation.

Effet sur la structure socioprofessionnelle des villes

On avait observé, lors des périodes précédentes, une forte ressemblance entre les poids de chaque catégorie socioprofessionnelle parmi les émigrants, les immigrants et les non-migrants des villes (Pumain, Saint-Julien, 1989).

Ces ressemblances se sont dans l'ensemble accentuées au cours de la période récente (tableau 3), les coefficients de corrélation étant pour la plupart supérieurs à ceux calculés pour la période 1975-1982. Autrement dit, plus un groupe social a un poids important parmi la population non migrante d'une ville, plus il a également un poids important parmi la population ayant quitté la ville et parmi la population arrivée dans la ville

TABLEAU 3. – RESSEMBLANCE ENTRE LA COMPOSITION DES FLUX DE MIGRANTS 1982-1990
ET CELLE DE LA POPULATION DES 110 VILLES DE 50 000 HABITANTS ET PLUS

Illustration non autorisée à la diffusion

entre 1982 et 1990. *Les migrations touchant les grandes villes modifient donc peu leur structure sociale, tout au moins à court terme.*

Cela se confirme à l'observation des relations entre les coefficients de migration différentielles des différentes catégories socioprofessionnelles et leur poids dans la population des villes : pour toutes les catégories, à l'exception des cadres, les villes sont d'autant plus sélectives que la catégorie y est fortement représentée. Autrement dit, si pour les classes moyennes ou défavorisées, ainsi que pour les retraités, les migrations contribuent globalement au renforcement des spécialisations urbaines, ce n'est pas le cas pour les classes supérieures. Les cadres sont, en effet, relativement nombreux dans les plus grandes villes, en particulier celles du sud de la France où les migrations favorisent peu leur sélection (figure 8d). Pour ces classes supérieures, l'effet de sélection des migrations est largement indépendant de leur poids dans la population des villes.

En fait, tout se passe comme si les grandes agglomérations (et, en particulier, les villes universitaires qui assurent la formation des cadres) redistribuaient ces catégories vers les autres villes du système.

Les champs migratoires des villes diffèrent d'une catégorie sociale à l'autre

L'ampleur géographique des migrations varie fortement selon les groupes sociaux. Entre 1982 et 1990, les migrants interurbains ont parcouru en

moyenne 316 km pour se rendre d'une grande ville à une autre, mais cette distance est plus importante pour les retraités, les cadres et les employés, alors que les ouvriers, les professions intermédiaires, les artisans-commerçants et les « autres inactifs » se sont plus souvent dirigés vers des villes plus proches de leur ville d'origine (tableau 4). Un travail réalisé à partir des données individuelles de l'enquête *Triple Biographie* (Ined) conduisait à un classement du même type (Baccaïni, 1994).

TABLEAU 4. – LES DISTANCES PARCOURUES PAR LES MIGRANTS INTERURBAINS
ENTRE 1982 ET 1990, SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Illustration non autorisée à la diffusion

Les distances parcourues par les immigrants des diverses catégories socioprofessionnelles sont plus fortement corrélées entre elles que celles parcourues par les émigrants des diverses catégories. Autrement dit, les villes ayant une vaste aire d'attraction pour les migrants d'une catégorie donnée en ont également de vastes pour ceux des autres catégories, alors que les aires de diffusion des villes sont de tailles plus variables d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre. La portée de l'attraction d'une ville introduirait ainsi plus de cohérence dans l'espace des migrations que l'émission.

L'application du *modèle gravitaire* présenté plus haut aux migrations interurbaines des différents groupes socioprofessionnels permet de cerner plus précisément l'inégal pouvoir attractif ou répulsif des villes vis-à-vis de ces diverses catégories, toutes choses égales quant à la distance et aux masses démographiques en présence. Quelle que soit la CSP, les migrations interurbaines sont très bien décrites par un modèle gravitaire (R^2 toujours supérieur à 0,93). Mais la valeur du paramètre a , exprimant l'effet dissuasif de la distance varie significativement d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre (tableau 5). La distance est ainsi un obstacle important pour les

TABLEAU 5. – ESTIMATION DES PARAMÈTRES DU MODÈLE MIGRATOIRE SELON
LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (MIGRATIONS INTERURBAINES 1982-1990)

Illustration non autorisée à la diffusion

professions intermédiaires, les ouvriers et les artisans-commerçants, qui privilégient les migrations vers des villes proches. Les cadres, les employés et les « autres inactifs » manifestent une moindre sensibilité à cet obstacle de la distance. Mais ce sont surtout les retraités qui se distinguent par la valeur très faible du paramètre (en valeur absolue), la portée spatiale de leurs migrations interurbaines étant donc nettement plus importante que pour les actifs. Un résultat très proche avait été observé pour les migrations interrégionales, les longues distances parcourues par les personnes âgées pouvant être expliquées par le poids des migrations de retraite vers le sud de la France, tout particulièrement pour les retraités originaires de la région parisienne (Baccaïni, 1993).

Globalement, les villes fortement attractives (en termes d'écart au modèle gravitaire) vis-à-vis d'une catégorie socioprofessionnelle le sont également vis-à-vis des autres. Le niveau d'attraction des villes, tant en termes d'aire d'influence qu'en termes de « flux résiduels » d'immigrants, est donc peu différencié selon les catégories socioprofessionnelles. Les corrélations les plus fortement positives s'observent entre artisans-commerçants et retraités d'une part, et entre employés et professions intermédiaires d'autre part.

Les indices d'émission des diverses catégories sont moins systématiquement corrélés entre eux, comme le sont les aires de diffusion des différentes catégories socioprofessionnelles ; ainsi, le pouvoir de rétention des villes vis-à-vis des artisans-commerçants est indépendant de leur pouvoir de rétention vis-à-vis des cadres. Mais surtout, on observe une forte opposition géographique entre les villes qui retiennent bien leurs retraités et celles qui retiennent bien les cadres, les professions intermédiaires et les employés : les villes qui voient partir de nombreux retraités retiennent bien ces trois groupes socioprofessionnels, et inversement. Paris constitue évidemment l'exemple le plus net, en étant simultanément la ville qui retient le mieux les cadres, les professions intermédiaires et les employés, et celle qui retient le moins bien les retraités.

L'analyse des relations entre le poids relatif des diverses catégories socioprofessionnelles dans les villes et les valeurs des indices d'attraction et d'émission pour ces diverses CSP donne quelques éléments d'interprétation.

Les villes où les ouvriers sont relativement nombreux sont des villes peu attractives vis-à-vis de cette catégorie. En effet, les indices d'attraction les plus élevés pour les ouvriers (comme pour la plupart des catégories socioprofessionnelles) s'observent dans les villes du sud méditerranéen, où les ouvriers représentent une part peu importante de la population. À l'inverse, les villes du nord, les plus ouvrières, ont des indices d'attraction fortement négatifs vis-à-vis des ouvriers. Pour toutes les autres catégories socioprofessionnelles, et plus particulièrement pour les artisans-commerçants et les retraités, le niveau d'attractivité est lié positivement à leur poids dans les villes. Les flux d'immigration « résiduels » en provenance des autres villes ont

donc tendance à renforcer la spécialisation socioprofessionnelle des villes dans ces deux catégories.

Globalement, pour toutes les CSP, le pouvoir de rétention des villes a tendance à augmenter avec le poids de la catégorie dans les villes : plus une CSP est surreprésentée dans une ville, moins cette ville est répulsive vis-à-vis d'elle, ce qui va encore dans le sens d'un renforcement des spécialisations socioprofessionnelles. Ce phénomène n'est cependant pas significatif pour les professions intermédiaires, les cadres et les employés, pour lesquels le pouvoir de rétention des villes dépend peu de leur poids. Il est au contraire très marqué pour les artisans-commerçants et les ouvriers. Ainsi, si les villes ouvrières sont peu attractives vis-à-vis des ouvriers, elles se montrent également peu répulsives pour ceux qui y vivent.

L'attraction

Finale­ment, si l'on considère simultanément les indices d'attraction des villes pour les sept catégories socioprofessionnelles, on peut distinguer cinq grands types de villes.

Un premier groupe de cinquante et une villes se caractérise par une faible attraction vis-à-vis de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles mais plus particulièrement à l'égard des employés, ouvriers et artisans-commerçants. Ces villes se situent, pour un tiers d'entre elles, dans le Bassin Parisien (et plus particulièrement dans la région Centre). Ce type est également surreprésenté dans l'est (huit villes sur les douze que compte cette ZEAT).

Un groupe de vingt villes, industrielles pour la plupart, est également peu attractif pour l'ensemble des CSP mais plus particulièrement vis-à-vis des catégories supérieures (cadres et professions intermédiaires) et des « autres inactifs » (les jeunes essentiellement). Ce type est très surreprésenté dans le nord (64 % des villes de cette région appartiennent à cette catégorie) et dans la région lyonnaise (Roanne, Saint-Étienne, Saint-Chamond).

Vingt et une villes localisées sur le littoral atlantique (de Brest à Bayonne), le littoral languedocien et les Alpes (Genève-Annemasse, Chambéry, Annecy) se caractérisent, au contraire, par une forte attraction exercée sur toutes les catégories d'actifs, mais un peu moins sur les retraités.

Le type suivant est composé de six villes du midi de la France qui exercent une forte attraction sur toutes les catégories d'actifs ainsi que sur les retraités.

Enfin, Paris constitue un type à lui seul du fait de l'attraction extrêmement faible exercée vis-à-vis des retraités et des artisans-commerçants.

L'émission

De la même manière, une *classification ascendante hiérarchique*, réalisée sur les indices d'émission des diverses catégories socioprofessionnelles, permet de mettre en évidence cinq types de villes.

Un premier groupe de quarante-sept villes, dispersées dans de nombreuses régions (Île-de-France, Bassin Parisien, Est, Sud-Ouest et Centre-Est) se caractérise par une forte rétention vis-à-vis de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles mais plus particulièrement des ouvriers et employés.

Le second type comprend trente-quatre villes, également très dispersées sur le territoire (dans le Nord, l'Ouest, de Sud-Ouest et la Méditerranée), qui se caractérisent au contraire par une faible rétention de ces deux catégories du bas de la hiérarchie sociale (employés et ouvriers). Dans le cas des villes du Nord, cette faible rétention ne s'exerce en fait que sur les employés alors que les ouvriers quittent peu ces villes.

Neuf villes, localisées principalement dans le sud-est du pays (région lyonnaise et région marseillaise) exercent une forte rétention sur les artisans-commerçants et les « autres inactifs ».

Le quatrième type, surreprésenté dans la ZEAT ouest (Bretagne plus particulièrement), mais présent aussi dans l'est (Nancy et Metz) et sur le littoral méditerranéen (Toulon et Montpellier) se caractérise par l'importance des départs d'ouvriers, de professions intermédiaires et d'« autres inactifs ».

Enfin, Paris combine une forte rétention exercée sur les cadres à une forte émission de retraités.

Bilan

Les facteurs à l'origine de l'attraction différentielle des villes sur les catégories socioprofessionnelles seraient donc plus souvent d'ordre régional, et donc communs aux villes appartenant à une même zone géographique, alors que les facteurs à l'origine de la rétention différentielle exercée sur les villes pour les diverses catégories socioprofessionnelles auraient des origines plus « locales », pouvant varier entre deux villes géographiquement proches.

Le croisement des deux typologies (tableau 6) révèle ainsi quelques fortes associations géographiques entre villes proches et ayant les mêmes « comportements » attractif et répulsif. Les grandes villes bretonnes (Brest, Rennes, Lorient) sont fortement attractives pour les actifs de toutes les catégories mais retiennent mal les ouvriers et les professions intermédiaires. Les villes de la Côte d'Azur (Nice, Cannes-Grasse-Antibes, Fréjus) sont très attractives pour l'ensemble de la population (actifs, retraités et « autres inactifs ») mais retiennent mal les catégories du bas de la hiérarchie sociale (ouvriers et employés). Les villes du nord industriel (Douai, Valenciennes, Maubeuge,...) sont peu attractives pour les classes supérieures et retiennent mal les employés.

TABLEAU 6. – TYPOLOGIE DES VILLES SELON LEUR CAPACITÉ D'ATTRACTION ET D'ÉMISSION SUR LES DIVERSES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Illustration non autorisée à la diffusion

Conclusion

L'analyse des flux de migrants échangés par les grandes villes françaises suggère une interprétation en termes d'auto-organisation : les migrants, dont les déplacements sont en majorité sans effets apparents sur les inégalités de poids et les différences sociales entre les villes, ont un comportement collectif si fortement « contraint » par la structure du système qu'il peut être décrit au moyen d'un modèle très simple. Cependant, une analyse approfondie des écarts à ce modèle révèle des inégalités, interprétables en termes d'attractivité des villes et du fonctionnement de leur marché de l'emploi, qui contribuent à remodeler la structure du système des villes. Par ailleurs, le système des villes semble susceptible de filtrer les comportements des migrants, en élargissant l'horizon de ceux qui quittent les plus grandes villes et en favorisant le départ des populations les plus qualifiées ou les plus âgées, d'autant plus que les villes sont grandes. Ce rôle des grandes villes dans la redistribution territoriale des populations qualifiées, qui est à rapprocher de celui qu'elles ont dans la diffusion hiérarchique des innovations, n'est nullement contradictoire avec l'hypothèse de la métropolisation. Il faudrait engager des études avec des échantillons nombreux de migrants, à l'échelon individuel, pour confirmer ces hypothèses inférées à partir de l'observation des flux agrégés de migrants entre les villes.

BIBLIOGRAPHIE

- BACCAINI B., 1993, « Régions attractives et régions répulsives entre 1982 et 1990. Comparaison avec la période 1975-1982 et spécificité des différentes classes d'âges », *Population*, n° 6, p. 1791-1812.
- BACCAINI B., 1994, « Comportements migratoires et cycle de vie », *Espace, Populations, Sociétés*, 1, p. 61-74.
- BACCAINI B., PUMAIN D., 1996, « Migration in France between 1975 and 1990 : A limited degree of decentralization », in *Population Migration in the European Union*, Ed. Ph. Rees, J. Stillwell, A. Convey, M. Kupisewski, John Wiley & Sons Ltd, p. 189-204.
- BLUM A., LA GORCE G., THÉLOT C., 1985, « Mobilité sociale et migration géographique », *Population*, n° 3, p. 396-434.
- BOPDA A., GRASLAND C., 1994, « Migrations, régionalisations et régionalismes au Cameroun », *Espace, Populations, Sociétés*, 1, p. 109-129.
- COURGEAU D., 1980, *Analyse quantitative des migrations humaines*, collection d'Anthropologie physique, n° 2, Masson, 225 p.
- HAYNES K.E., FOTHERINGHAM A.S., 1984, *Gravity and spatial interaction models*, Sage publications.
- FOTHERINGHAM A.S., 1984, « Spatial flows and spatial patterns », *Environment and Planning A*, vol 16 (4), p. 529-544.
- JULIEN Ph., 1995, « La "métropolisation" des actifs structure le territoire », *Économie et Statistique*, 290, p. 33-50.
- POULAIN M., 1981, *Contribution à l'analyse d'une matrice de migrations internes*, Recherches Démographiques, 3, Louvain-la-Neuve.
- PUMAIN D., 1980, *Contribution à l'étude de la croissance urbaine dans le réseau urbain français*, Université Paris I, thèse de doctorat.

- PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th., 1989, *Atlas des villes de France*, Paris, RECLUS-La Documentation Française.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th., 1989, « Migration et changement urbain en France 1975-82 », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, p. 509-530.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN Th., 1995, *L'espace des villes*, Atlas de France, vol. 12, RECLUS-La Documentation Française.
- SAINT-JULIEN Th., 1987, « L'attraction migratoire des villes et l'évolution récente du système urbain français », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 3, p. 221-232.
- STILLWELL J.C.H., 1978, « Interzonal migrations : Some historical tests of spatial-interaction models », *Environment and Planning A*, vol. 10 (10), p. 1187-1200.
- TUGAULT Y., 1973, « La mesure de la mobilité. Cinq études sur les migrations internes », *Travaux et Documents*, cahier n° 67, Ined, 226 p.

BACCAINI (Brigitte), PUMAIN (Denise). – Les migrations dans le système des villes françaises de 1982 à 1990

L'analyse des flux migratoires de ville à ville montre d'étonnantes régularités, tant dans leur configuration géographique que dans leur composition sociale. Si les 110 grandes villes françaises ont échangé, entre 1982 et 1990, plus de 2 millions de migrants, une très faible partie de ces mouvements a eu un effet direct dans la variation quantitative de la population des villes, ces mouvements pouvant ainsi être considérés comme de simples mouvements de substitution.

L'analyse des écarts, parfois subtils, entre les flux observés et ceux que prédisent les modèles agrégés (du type modèle gravitaire) permet cependant de mettre à jour les effets de ces migrations sur la croissance différentielle des villes et sur leur transformation sociale. Les villes de l'ouest et du sud apparaissent ainsi, pour la plupart, simultanément plus attractives et plus émettrices qu'on ne l'attendrait, alors que les villes du nord et les grandes métropoles sont au contraire moins attractives et moins émettrices que ne le prévoit un modèle gravitaire.

À court terme, les migrations touchant les grandes villes modifient peu leur structure sociale. L'analyse des écarts aux modèles gravitaires appliqués aux migrations des différents groupes socioprofessionnels permet de saisir plus finement l'inégal pouvoir attractif ou répulsif des villes vis-à-vis de ces diverses catégories.

BACCAINI (Brigitte), PUMAIN (Denise). – Migrations in the French Urban System, 1982–1990

Analysis of inter-urban migration flows has identified remarkable stabilities in both geographical pattern and social composition. More than 2 million migrants moved between the 110 main French towns and cities in the period 1982–1990, but only a very small proportion of these movements had any direct effect on the quantitative changes in the population of these urban centres. They can therefore be considered as merely movements of substitution.

However, by analyzing the sometimes very minor deviations between the flows actually observed and the flows predicted by the aggregate models (of the gravity model type), it is possible to measure the impact of these migrations on the differential growth and social transformation of the cities. From this it emerges that the cities of the west and the south are simultaneously more attractive and more propulsive than predicted by a gravity model. By contrast, the northern cities and metropolises, are less attractive and less propulsive.

In the short-term, the migrations affecting the main urban centres have little impact on their social structure. Analysis of the deviations from the gravity models applied to the migrations of the different socio-occupational groups provides a more sensitive measure of the unequal attractive and propulsive power that the cities have for these categories.

BACCAINI (Brigitte), PUMAIN (Denise). – Las migraciones en el sistema de ciudades francesas de 1982 a 1990

El análisis de los flujos migratorios interurbanos muestra regularidades sorprendentes, tanto en su configuración geográfica como en su composición social. Aunque las 110 grandes ciudades francesas intercambiaron, entre 1982 y 1990, más de 2 millones de migrantes, estos movimientos fueron mayoritariamente movimientos de substitución y su contribución neta a la población total de cada ciudad fue reducida.

El análisis de las diferencias, en muchos casos sutiles, entre los flujos observados y los que predicen los modelos agregados (de tipo gravitatorio) permite actualizar los efectos de estas migraciones sobre el crecimiento diferencial de las ciudades y sobre su transformación social. La mayoría de ciudades del oeste y del sur atrae y expulsa simultáneamente más población de la prevista por el modelo gravitatorio.

A corto plazo, las migraciones de las grandes ciudades tienen poca influencia sobre su estructura social. El análisis de las diferencias con los modelos gravitatorios aplicadas a las migraciones de distintos grupos socio-profesionales permite medir con mayor precisión el desigual poder de atracción y expulsión de las ciudades para cada categoría.